الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à la fusion-absorption de Borj Attijari par Attijariwafa Bank

Rabat, le 22 mai 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 22 mai 2025 sous la référence VI/EM/012/2025, le prospectus relatif à l'opération de fusion-absorption de la filiale Borj Attijari détenue à 100% par Attijariwafa Bank.

Cette opération, ne donnera pas lieu à une augmentation de capital d'Attijariwafa Bank. Elle sera proposée à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Attijariwafa Bank prévue le 23 juin 2025.

Un extrait du prospectus sera incessamment publié sur le site internet d'Attijariwafa Bank.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Tenue à la disposition du public au siège social d'Attijariwafa Bank et son site internet ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71

CP/EM/013/2025